ÉDITION SPÉCIALE #6
COMMUNE NOUVELLE DE DINAN

Commune Nouvelle
DINAN LÉHON

Du 16 au 22 novembre 2020

La Vi(ll)e entre parenthèses

UN COLIS DE NOËL POUR NOS AÎNÉS

Les banquets des aînés de Léhon et de Dinan ont été annulés cette année en raison de la crise sanitaire. Près de 450 personnes attendaient ce moment convivial qui permet de se retrouver autour d'un chaleureux repas animé.

La Ville de Dinan, par le biais du CCAS, a décidé d'apporter, au domicile des personnes âgées les plus modestes, un colis de Noël. L'occasion de profiter d'un repas de fête et de quelques gourmandises pour marquer l'événement, en cette période si particulière.

Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de répondre aux conditions suivantes :

- Être domicilié(e) sur la Commune nouvelle de Dinan ;
- Être né(e) avant le 1er janvier 1945 ;
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € annuels pour une personne seule et 18 624 € annuels pour un couple (avis d'imposition à présenter).

Inscrivez-vous avant le 4 décembre
- au CCAS : 02.96.87.17.00
- à la Mairie déléguée : 02.96.87.40.40
- par mail : ccas@dinan.fr ou
- sur le site internet du CCAS rubrique / NOUS CONTACTER ➤➤ **www.ccas-dinan.fr**

TENDEZ L'OREILLE ET OUVREZ L'ŒIL

Écoutez et partagez bonnes nouvelles et bonne humeur grâce aux criées de rue.

Le principe : envoyez vos messages positifs à l'Atelier du 5 Bis :
- Dans une enveloppe déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie ou de l'Atelier ;
- Par mail à atelierdu5bis@dinan.fr ;
- En message privé sur le Facebook "Ville de Dinan".

Ces derniers seront transmis à la troupe locale "Une aile dans la nuit" qui se chargera de les crier dans la rue, **les mardis et les vendredis,** dans 4 secteurs de la Commune nouvelle de Dinan :
Le Centre Historique, la Fontaine des Eaux, le Quartier de l'Europe et Léhon.
Une façon de garder le lien tout en soutenant les acteurs du monde culturel !

PENSEZ À LA LIVRAISON... POUR VOS ACHATS

La Ville de Dinan et Dinan Territoire Commerçant ont mis en place un service pour soutenir le commerce local : un service de livraison, dans un rayon de 20 kms.

La livraison est gratuite. Achetez votre produit en ligne auprès de votre commerçant, celui-ci le dépose dans l'un des deux points de collecte : **la Cave des Jacobins ou le magasin New Surf,** le colis est ensuite récupéré par un transporteur local puis distribué, chez vous, en quelques jours.

Cellule de soutien
Du lundi au vendredi
9h-12h15/13h30-17h30.
• L'Atelier du 5 Bis
• CCAS
➤➤ 02.96.39.38.21

Hôtel de Ville
Fermé le samedi matin.
➤➤ 02.96.39.22.43
mairie@dinan.fr

Mairie déléguée de Léhon
➤➤ 02.96.87.40.40

Police Municipale
➤➤ 02.96.39.57.57
police.municipale@dinan.fr

Bibliothèque
➤➤ 02.96.39.04.65
bm@dinan.fr

Dinan Agglomération
- Collecte des ordures ménagères
- Déchèteries ouvertes (Port du masque obligatoire).
➤➤ 02.96.87.14.14
contact@dinan-agglomeration.fr

Les jardins publics à Dinan sont ouverts :
- Jardin du Val Cocherel
Le port du masque est obligatoire / Horaires : de 9h à 17h30 (les dimanches et jours fériés, ouvert de 13h30 à 17h30).
- Jardin Anglais
Merci de respecter les gestes barrières et la distanciation.

EN ATTENDANT LES ILLUMINATIONS

Comme lors du premier confinement, les éclairages des monuments historiques et des équipements sportifs fermés ont été éteints.
Certains monuments seront cependant rallumés en même temps que les illuminations de Noël, à partir du vendredi 27 novembre (plus d'informations à suivre...).
La ville travaille à la modernisation de l'éclairage public, pour permettre une gestion plus raisonnée de celui-ci.

SACS JAUNES / DÉCHÈTERIES

• Distributeurs de sacs jaunes
Afin de limiter le nombre de personnes à l'accueil de l'Hôtel de Ville, des rouleaux de sacs jaunes sont à disposition près des entrées, en extérieur. Merci de ne prendre **qu'1 rouleau par foyer** pour qu'il y en ait pour tout le monde !

• Accès aux déchèteries
Les déchèteries restent ouvertes aux particuliers et aux professionnels disposant d'un badge. Les jours et horaires d'ouverture demeurent inchangés.
Pour vous y rendre, vous devez vous munir de **l'attestation de déplacement dérogatoire** en cochant la case n°7 : *« Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »* et **porter obligatoirement un masque.**
Une signalétique à l'entrée de la déchèterie rappelle les consignes à respecter.
Pour toutes questions, contactez Dinan Agglomération au **02 96 87 72 72.**

ENVIE DE LIRE ?

La bibliothèque vous propose plusieurs services :
- Retrait de commandes, aux horaires d'ouvertures habituels : Réservation par mail, par téléphone, sur place ou depuis le site internet de la bibliothèque : www.bm-dinan.fr. Retour des documents via la boîte de retour située sur le parvis ;
- Portage de documents à domicile ;
- Dépôts dans les structures sociales (EHPAD, centres d'hébergement d'urgence ...) **et les écoles ;**
- Blog de la bibliothèque : Vidéo de lecture d'histoires pour les enfants, conseils de ressources pour s'informer, s'évader, se divertir ;
- Accès gratuit aux ressources numériques pour les personnes abonnées à la bibliothèque : presse en ligne, livres numériques, cinéma, musique, autoformation.
Plus d'informations : 02 96 39 04 65 ou bm@dinan.fr.

MESCONSEILSCOVID.SANTE.GOUV.FR

• Afin d'empêcher la propagation du virus, et de contaminer leurs proches, les personnes testées positives et les personnes contacts doivent s'isoler pendant 7 jours, puis respecter rigoureusement les mesures barrières les 7 jours suivants.
Pour connaître le comportement adapté à chaque situation individuelle, le site **mesconseilscovid.sante.gouv.fr** a été mis en place. Ce site délivre des informations personnalisées pour agir contre le virus, en fonction de la situation et de la santé de chacun.

• Où porter le masque ?
Suite aux derniers arrêtés pris par le Préfet des Côtes d'Armor, **le port du masque est obligatoire à Dinan :**
- tous les jours, de 8h à 20h pour les plus de 11 ans *(Grand'Rue, Place de Cordeliers, Place des Merciers, Rue de la Poissonnerie, Rue de l'Horloge, Rue de l'Apport, Rue Ste Claire, Rue de la Lainerie, Rue de la Cordonnerie, Rue de la Chaux, Rue et Place du Petit Pain, Rue du Jerzual, Rue du Petit Fort, Chemin de Ronde, Rue de l'École, Rue de la Mittrie, Ruelle St Sauveur et Passage de la Tour)* ;
- dans les files d'attente, notamment aux abords des services publics, commerces et établissements recevant du public ;
- sur les marchés et les parkings ;
- aux abords des petites, moyennes et grandes surfaces ;
- au Jardin du Val Cocherel.

La 16ème Nuit des Musées s'est déroulée de façon numérique cette année. Découvrez les animations de cette édition sur https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr/, ainsi que la vidéo présentée par le Musée de Dinan sur la page Youtube de la Ville de Dinan.

COVID-19 : L'information officielle

Retrouvez toute l'information officielle sur le site du gouvernement : **www.gouvernement.fr/info-coronavirus**
@gouvernement.fr @GouvernementFR

Sur le site de la Ville, vous trouverez une information actualisée et locale : **www.dinan.fr**
@MairiedeDinan @villededinan